

# **Les CAIstiques du C.A.I. : des notions et des chiffres** **pour approcher la réalité de l'immigration** **en province de Namur**

Les avis tranchés ne manquent pas lorsqu'il s'agit d'évoquer les thématiques tournant autour de l'immigration et de l'intégration. Et, bien souvent, les propos virent au débat d'idées, quand ils ne glissent pas vers la polémique. Pour alimenter leurs positions, les protagonistes font généralement appel à ce qu'ils estiment être des vérités incontournables : les chiffres. C'est pour contrer cette bataille et cette surenchère de chiffres bien souvent puisés dans des sources approximatives voire fantaisistes que le C.A.I. (Centre d'action interculturelle de la province de Namur) publie régulièrement ses *CAIstiques*, un condensé de données fiables qui cadrent le débat chiffré sur la province de Namur. L'édition de ce document portant sur l'année 2019 est disponible.

Les CAIstiques 2019 qui titrent « *Personnes étrangères et acteurs de l'intégration en province de Namur* » est un document de taille raisonnable, 36 pages, qui va à l'essentiel sur la question envisagée au niveau de la province concernée. Subdivisé en six parties, il aborde successivement autant de thématiques : les personnes étrangères en province de Namur, le parcours d'intégration et l'accompagnement du C.A.I., les acteurs de l'intégration et l'interculturalité, l'accueil des demandeurs de protection internationale en Belgique, les migrants en transit et les initiatives citoyennes, et, en clôture, un glossaire accompagné de liens utiles.

## **Plus de 1000 personnes accompagnées**

Que retenir de ce document au-delà des rappels sur quelques notions et quelques réalités générales ? Essentiellement, une compilation de données permettant de cerner au plus près la population étrangère de la province, ainsi que l'action menée par le C.A.I. auprès de cette dernière. C'est ainsi qu'on apprend qu'en 2019, le pourcentage de personnes étrangères en Wallonie représentait 10,28 % du total de la Belgique, un chiffre ramené à 5,07 % pour la province de Namur. Les cinq principales nationalités recensées dans cette même province étaient, dans l'ordre, les Français, les Italiens, les Roumains, les Espagnols et les Marocains.

Au niveau des personnes accompagnées par le C.A.I. en 2019, le chiffre est de 1030, parmi lesquels 55 % de femmes (567) et 45 % d'hommes (463). Ces accompagnements concernaient, par ordre décroissant, l'accompagnement hors obligation (424), celui des primo-arrivants (422), celui en matière d'insertion socioprofessionnelle (142) et celui des démarches d'intégration sociale (40). La population touchée comprenait une écrasante majorité de personnes hors Union européenne (994) auxquelles s'ajoutaient quelques ressortissants de l'Union européenne (29), ainsi qu'une quantité dérisoire de belges (5) et d'apatrides (3). Les principaux pays d'origine concernés étaient la Syrie (83), la République Démocratique du Congo (78), le Maroc (64) et l'Irak (63).

### **Une stagnation du nombre de personnes en parcours d'intégration**

Au niveau du parcours d'intégration, les chiffres montrent une stagnation en 2019. Le nombre de primo-arrivants ayant suivi ce parcours n'a cessé de croître au cours des cinq dernières années, passant de 126 personnes en 2015 à 446 en 2018, avant de connaître un léger tassement en 2019 avec 422 personnes. Trois groupes de profils compose les personnes accompagnées par le C.A.I. Le premier (422 personnes dont 46 % de femmes) est celui des primo-arrivants. Le deuxième (262 personnes dont 67 % de femmes) est celui, majoritairement d'origine non-européenne, désireux d'acquérir la nationalité belge afin notamment de pouvoir bénéficier de la même liberté de circulation que les Européens. Enfin, le troisième (182 personnes dont 51 % de femmes) est celui de l'insertion sociale et professionnelle.

Sur le plan des caractéristiques sociologiques de l'ensemble de ces groupes, la tranche des 18-27 ans est très majoritairement composée de primo-arrivants, tandis que les personnes en demande de nationalité sont pour la plupart reprises dans les tranches des 28-37 ans et des 38-47 ans, tout comme, dans une moindre mesure, les personnes en insertion sociale et professionnelle. Au niveau du statut économique, le groupe des primo-arrivants compose la majorité de la catégorie des bénéficiaires du CPAS (77 %), celle des personnes en insertion sociale et professionnelle la catégorie des travailleurs indépendants ou salariés (80 %) et celle des demandeurs de nationalité se partage surtout entre demandeurs d'emploi

indemnisés (49 %) et non indemnisés (42 %). En ce qui concerne le niveau d'études, celui-ci se répartit essentiellement entre le niveau primaire et le niveau secondaire, avec néanmoins une portion significative des possesseurs d'un niveau master au sein du public de l'insertion sociale et professionnelle hors parcours d'intégration.

### **Quinze opérateurs subventionnés**

Comme ses pairs centres régionaux, le C.A.I. est chargé de la mise en place du parcours d'intégration. Dans ce cadre, il a procédé en 2019 au bilan social de 437 personnes (dont 249 sur base volontaire et 188 soumis à l'obligation). Par la suite, 396 conventions ont été conclues (dont 227 sur base volontaire et 167 soumis à l'obligation), débouchant sur une formation à la citoyenneté (336 personnes), une formation à la langue française (177) et/ou un soutien vers l'emploi et la formation (126), étant entendu qu'une même personne peut être orientée conjointement vers les trois services. Enfin, l'évaluation du parcours a concerné 307 personnes et une attestation de fréquentation a été délivrée à 277 personnes, dont 144 sur présentes base volontaire et 133 soumis à l'obligation.

En matière de formation à la citoyenneté, axe obligatoire du parcours d'intégration, deux types de formation se côtoient. En 2019, 23 formations à l'intégration citoyenne (FIC) destinées aux primo-arrivants ayant un niveau de maîtrise suffisant du français (A2, soit niveau élémentaire) ont été organisées par les opérateurs de la province de Namur et 171 personnes orientées par le C.A.I. Parallèlement, 16 formations en ateliers d'orientation citoyenne (AOC) pour les primo-arrivants non francophones ayant un niveau de français inférieur ont été mises sur pied par le même C.A.I., débouchant sur l'orientation de 87 personnes. À noter que la province de Namur recèle 15 opérateurs subventionnés ILI (Initiatives locales d'intégration) pour organiser ces formations, dont 5 sont agréés par La Wallonie.

### **Dominique Watrin**

*Pour consulter et télécharger le document : <https://www.cainamur.be/CAISTIQUES.html>*